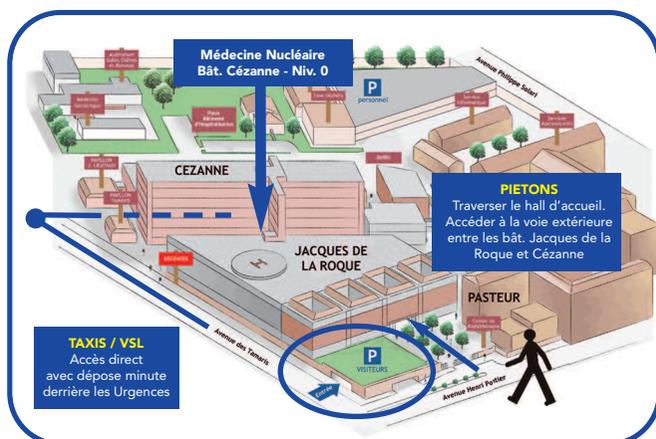


Comment quitter l'hôpital ?

Une fois la consultation avec le médecin terminée, vous pourrez quitter le service par l'ascenseur situé dans la salle d'attente et rejoindre vos accompagnants, taxis et ambulances.

Pour accéder au parking Visiteurs :

- Sortir de la cour intérieure pour rejoindre l'avenue des Tamaris, sur laquelle se trouve le Parking Visiteurs.
- Ou bien sortir du service par l'accueil du secrétariat, passer devant les ascenseurs niveau 0, emprunter la double porte vitrée pour rejoindre le bâtiment Jacques de la Roque et vous diriger vers le hall d'accueil principal, le parking se trouvant à l'extérieur, sur votre droite.



CHPA-CHIAP Hôpital d'Aix-en-Provence

Avenue des Tamaris - 13 616 Aix-en-Provence

Standard : 04 42 33 50 00 - www.ch-aix.fr

Prendre rendez-vous

Service de Médecine Nucléaire

Prise de rendez-vous

Du lundi au vendredi

de 9h00 à 17h00

04 42 33 90 37

secretariat-mednucleaire@ch-aix.fr

L'équipe



Dr Philippe DESVIGNES
Chef de service



Dr Jean-Baptiste PUECH
Praticien Hospitalier



Dr Olivia LAAS
Praticien Hospitalier



Dr Quentin SALA
Praticien contractuel

Radiopharmaciens : Dr Chahrazad MOUBARIK
Dr Virginie KOUYOUUMDJIAN

Radiophysicienne : Mme Cécile VERNY

Maquette Service communication CHPA - CHIAP - Janvier 2018

Examen de TEP-TDM Fiche d'information patient

Qu'est-ce qu'un examen TEP-TDM ?

TEP signifie « Tomographie par Emission de Positons ». Cette technique d'imagerie médicale permet d'obtenir une image de l'organisme grâce à l'injection intra-veineuse d'un produit faiblement radioactif, appelé radiopharmaceutique. Plusieurs sont à disposition selon les indications.

La caméra TEP permet de détecter et localiser le rayonnement émis. Elle est couplée à un scanner qui permet la localisation précise des lésions observées.

Les patients claustrophobes n'ont pas à redouter l'examen, du fait d'une ouverture suffisante de l'anneau de la caméra (80 cm de diamètre) et de la rapidité de l'examen (en moyenne 15 minutes).

▶ Avant l'examen

Un **jeûne d'au moins 5 heures** est requis avant un examen TEP-FDG. Seule de l'eau (sans sucre) est autorisée pendant cette période.



Le non-respect de cette recommandation conduira au report de l'examen.

Les médicaments habituels pourront être pris comme à l'accoutumée (dans de l'eau).

Un **risque éventuel de grossesse est à signaler à votre arrivée**, constituant une contre-indication à l'examen.



En cas d'allaitement, celui-ci devra être suspendu pendant 12 heures après l'injection.

Pour les **patients diabétiques**, le traitement devra être pris en même temps que le repas, à savoir 5 heures avant l'examen (pas de traitement pendant la période de jeûne en raison du risque d'hypoglycémie).

D'autre part, une hyperglycémie supérieure à 2g/l contre indiquera également la réalisation de l'examen. Il est donc important d'optimiser le traitement en prévision de l'examen.

▶ Déroulement de l'examen

Il faut compter une présence d'environ **3 heures** dans le service.

A Enregistrement administratif à l'accueil, puis installation en salle d'attente dédiée (étage -1), avant prise en charge par un manipulateur du service.

B Installation en box, mesure de la glycémie capillaire puis injection du radiopharmaceutique dans une veine (du bras généralement) par le manipulateur.

C Attente et repos pendant une heure dans le box, au calme (temps nécessaire à la fixation du produit).

D Passage aux WC pour vider la vessie avant installation sous la caméra, couché sur le dos, les bras au-dessus de la tête. Afin d'assurer une qualité optimale des images, l'immobilité complète sera requise pendant toute la durée d'examen, soit environ 15 minutes.

E Repos et collation en salle de collation dédiée.

▶ Après l'examen

F Le médecin viendra vous chercher en salle de collation, afin de recueillir d'éventuels renseignements complémentaires et de visualiser si besoin vos anciens clichés d'imagerie.

Aucun résultat, même oral, ne pourra vous être communiqué.

L'analyse des images ne pouvant pas être réalisée directement, le compte-rendu ainsi que les images de l'examen seront envoyés par courrier au médecin prescripteur dans les 48 heures. En cas de RDV rapide avec le médecin prescripteur, les résultats lui seront faxés dans la journée.

▶ L'examen est-il dangereux ?

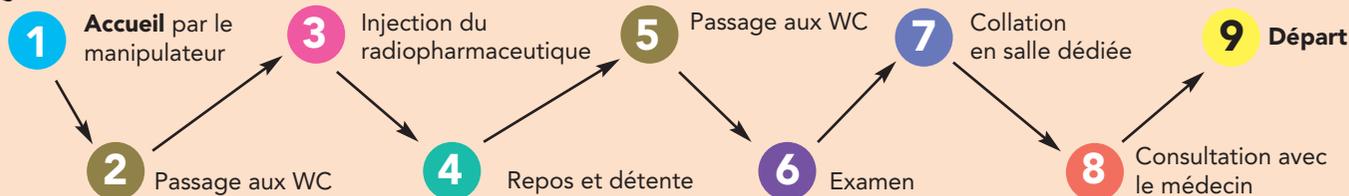
L'examen est sans danger pour l'organisme. Le traceur injecté est **indolore** et **aucun effet secondaire ni allergie** ne sont rapportés. La quantité de rayonnement reçue par votre organisme est faible (du même ordre qu'un scanner).

En fin d'examen, aucune mesure d'éviction particulière n'est recommandée pour l'entourage et les sujets contacts, y compris les enfants en bas âge et les femmes enceintes, les doses cumulées étant toujours très inférieures à 1 mSv et très souvent équivalentes à celles délivrées par l'irradiation naturelle de certaines régions sur quelques jours.

Cette radioactivité étant éliminée par les urines, il vous sera simplement recommandé de boire environ 1,5 l d'eau après l'examen.



VOTRE PARCOURS LORS D'UN EXAMEN DE TEP



Pour les accompagnants
Une **cafétéria** est à votre disposition dans le hall d'accueil du bâtiment Jacques de La Roque